

Présentation au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration, 42^e législature

25 février 2018

Rachel Kiddell-Monroe

Fuir la violence en Amérique centrale : Il est temps de mettre en œuvre les politiques de réinstallation du Canada

Bon après-midi. Je vous remercie de m'avoir invitée et de me donner la possibilité de discuter avec vous de la crise qui sévit en Amérique centrale. Je désire également remercier personnellement Jean Nicolas Beuze, un défenseur infatigable des questions de réfugiés en Amérique centrale.

Je comparais aujourd'hui devant vous en ma qualité de professeure praticienne à l'Institute for the Study of International Development de l'Université McGill. Les opinions que j'exprime ici sont les miennes.

J'ai passé la plus grande partie de ma vie professionnelle avec Médecins Sans Frontières. J'ai vécu et travaillé dans de nombreux pays où les gens craignent pour leur vie et pour la sécurité de leur famille au quotidien, et sont forcés de fuir leur domicile.

Aujourd'hui, les quelque 70 millions de personnes dans le monde qui sont en déplacement n'ont aucun choix. Elles fuient la violence extrême des guerres ou des gangs, la pauvreté structurelle, la corruption et les impacts du changement climatique. Et pourtant, malgré des normes juridiques internationales, ces personnes obligées de fuir sont rejetées ou empêchées d'entrer dans des pays d'accueil, ou encore renvoyées de force à la violence et à la misère qu'elles tentaient de fuir.

Ma dernière mission humanitaire en janvier 2019 m'a amenée au Venezuela, où j'ai été témoin de l'instrumentalisation de la survie de tout un peuple à des fins politiques. Un pays où la nourriture et les médicaments sont devenus un luxe et où les gens rêvent d'un refuge sûr. Un Vénézuélien sur dix a quitté le pays depuis 2014. Non par choix. Par nécessité.

Les populations du Honduras, d'El Salvador et du Guatemala ne connaissent que trop bien la situation au Venezuela. Le modèle de déplacements violents, de persécution, de violence sexuelle et de rapatriement forcé en Amérique centrale est similaire aux conditions que l'on retrouve dans les conflits armés les plus mortels du monde d'aujourd'hui.

J'en ai moi-même été témoin lorsque je me trouvais au Mexique avec Médecins Sans Frontières (MSF). J'y ai rencontré Gloria, qui avait été forcée de quitter l'El Salvador. Un gang menaçait de tuer son jeune fils s'il refusait de travailler pour eux, et sa fille si elle refusait d'être la petite amie de leur chef. Craignant pour leurs vies, Gloria et ses enfants se sont enfuis.

L'histoire de Gloria se produit trop souvent. Près de 500 000 Centraméricains fuient vers le Mexique chaque année.

Lorsqu'elle est arrivée au Mexique, Gloria s'attendait à y trouver un refuge. En théorie, le Mexique dispose bel et bien d'instruments officiels pour protéger les réfugiés. Toutefois, cela ne se reflète pas sur le terrain.

Plutôt que d'être accueillie, Gloria a été enlevée. Moins d'une journée après être arrivée au Mexique, Gloria est tombée dans les filets d'un gang. Elle a été violée à de multiples reprises. Sa fille de 16 ans a subi le même sort. On a obligé son fils à être témoin de ces agressions. Gloria est demeurée confinée avec ses enfants pendant des semaines. Deux migrants sur cinq déclarent que les attaques ou les menaces, l'extorsion ou le recrutement forcé des gangs sont la raison principale pour laquelle ils ont fui leur pays. Plus de la moitié des Salvadoriens interrogés par MSF avaient un proche décédé des suites de violences.

Les autorités locales connaissaient les auteurs de l'enlèvement de Gloria, mais ils ont fermé les yeux. Les crimes violents commis contre les migrants sont endémiques au Mexique. Dans 99 % des cas, ces crimes ne font pas l'objet d'une enquête et restent impunis.

Gloria m'a dit qu'elle ne se sentait pas en sécurité au Mexique. Elle ne pensait pas pouvoir obtenir l'autorisation de rester au Mexique. En 2015, 96 % des Guatémaltèques, 92 % des Honduriens et 87 % des Salvadoriens détenus au Mexique ont été renvoyés dans leurs pays d'origine.

La réalité est que le Mexique est incapable d'accueillir ces personnes ou n'est pas prêt à le faire, que ce soit d'un point de vue juridique, des droits de la personne ou économique. La violence, la criminalité et l'absence de protection et de soins de santé sont les principales difficultés auxquelles sont confrontés les réfugiés centraméricains au Mexique.

Ainsi, comme de nombreuses personnes avant elle, Gloria a poursuivi son périlleux voyage vers le Nord, souhaitant atteindre les États-Unis et peut-être même notre pays. Je ne sais pas ce qui lui est arrivé, mais le pronostic n'était pas bon. Mis à part les dangers liés à son périple, à la frontière américaine, elle allait se heurter à une politique d'immigration de plus en plus restrictive. Elle allait affronter l'hostilité inspirée par la peur qui découle du discours grandissant anti-immigration, de sécurisation, xénophobe et populiste.

La situation humanitaire en Amérique centrale est en fait une crise de compassion, d'humanité. Comme dans d'autres contextes où l'on retrouve des réfugiés dans le monde, cette crise d'humanité cause d'immenses souffrances et indignités humaines. Des politiques et des discours pervers refusent à ces personnes l'accès à une protection de base et à la sécurité. Ils leur refusent le droit de fuir la violence extrême.

Le tout va à l'encontre des normes internationales et de nos valeurs en tant que société canadienne. Le Canada a joué un rôle de chef de file dans le développement des deux pactes mondiaux sur la migration. La crise humanitaire en Amérique centrale offre au Canada la possibilité de faire preuve de leadership sur le terrain en aidant les personnes comme Gloria. J'ai quatre recommandations à soumettre au Comité. Le Canada devrait :

1. Reconnaître pleinement les besoins des demandeurs d'asile d'Amérique centrale en matière de protection humanitaire et internationale.
2. Défendre les passages sûrs, la protection et l'accès aux soins de santé pour les Centraméricains en déplacement, indépendamment de leur situation juridique.

3. Mettre en œuvre la politique du Canada qui permet d'offrir la réinstallation aux réfugiés d'Amérique centrale et de faire appliquer la violence liée aux gangs comme critère d'acceptation. En 2017, le Canada n'a réinstallé que 28 réfugiés d'Amérique centrale.
4. Compte tenu de la réalité de l'Entente sur les tiers pays sûrs, le Canada devrait prendre des mesures pour faire en sorte que les personnes qui passent par les États-Unis pour venir au Canada puissent le faire de façon officielle et en toute sécurité.

Le Canada a aidé 40 000 Syriens à se réinstaller au Canada depuis 2015. Il est plus que temps que le Canada offre la réinstallation aux Centraméricains.

Et, ne l'oublions pas, le Canada est un Canada construit grâce au courage et à la détermination des immigrants. Les Centraméricains qui sont forcés de fuir leurs résidences sont courageux et déterminés. Ils ont souvent de jeunes enfants et veulent bâtir une vie meilleure pour eux et leur famille. Et en huit ans, ils peuvent devenir des contributeurs nets aux coffres de l'État. Ils ne sont pas un fardeau, mais bien un investissement.

Fondamentalement, il ne s'agit pas d'un débat économique. Il s'agit d'une question d'humanité. Pendant que nous sommes assis ici, des milliers de femmes comme Gloria fuient les pays d'Amérique centrale avec leurs enfants pour échapper à la mort. Nous avons la responsabilité de nous assurer qu'ils ne subissent pas le même sort qu'elle.

Je vous remercie.